question nons mit dans un grand embarras, ét nous ne ne sûmes d'abord que répondre. En effet, à part certains faits comms de tout le monde, qui peut dire sans crainte de se tromper, quelle tournure vont prendre les nombre des nouvelles lois qu'à leur valeur réelle. affaires ce qui va se passer d'ici à six mois. Nous connaissons bien, il est vrai, les intentions de nos légista eurs, la décision de nos ministres sur les grandes questions qui nous intéressent; mais que d'obstaclés peuvent surgir tou:-à-coup, et contre lesquels se briseront peut-être le meilleur vouloir. Que de circonstances imprévues peuvent détruire les plus belles espérances, d'antant plus que la marche de nos affaires se trouve aujourd'hui en queique sorte dépendante de la volonté de voisins prévenus contre nous. De nouvelles élections vont avoir lieu prochainement au Nouveau-Brunswick. Ces élections seront-elles favorables au grand projet de la Confédération des Provinces? ou seront-elles une protestation contre ce projet? Un prochain avenir le dira, mais en attendant ce résultat, nous serons toujours plongés dans la même incertitude.

Ainsi, quand on nous interroge sur les affaires du pays, nous ne pouvons répondre avec certitude que sur

Après une Session qui a duré un mois et quelques jours, nos Chambres viennent d'être fermées. Le 18 du moi- dernier, vers trois heures de l'après-midi, le Gouverneur-Général s'est rendu à la salle des séances du Conseil Législatif, avec le cérémonial ordinaire, et a prorogé les Chambres par le discours suivant : " Honorables Messieurs du Conseil Législatif :

" Messieurs de l'Assemblée Législative :

" Je suis henreux de pouvoir mettre fin à vos tra vaux parlementaires.

"L'acte que vous avez passé pour la codification et la refonte des lois civiles du Bas-Canada ne peut manquer d'avoir d'heureux résultats pour ceux qui sont

destinés à vivre sous le régime de ces lois.

- " Les actes que vous avez passés pour l'abolition de la peine de moit en certains cas, et pour l'amélioration du système d'enregistr ment, et de la loi des écoles secondaires (grammar school) du Haut Canada, contribueront aussi, je n'en doute pas, au bon gouvernement et à la prospérité du peuple de cette province.
 - " Messieurs de l'Assemblée Législative :
- " Je vous remercie des subsides que vous avez votés pour le service public, et je vous assure que je n'aurai rien de plus à cœur, ainsi que mes aviseurs, que de les administrer avec économie.
 - "Honorables Messieurs et Messieurs:
- "Je vous félicite de l'abondante récolte dont il a plu à la divine Providence de favoriser notre pays, et je me flatte que, de retour dans vos foyers, vous userez de votre influence parmi le peuple que vous représentez, de manière a lui faire témoigner sa reconnaisl'accomplissement des devoirs politiques."

Après ce discours, Son Excellence a sanctionné centvingtaet un bills. Qu'on dise après cela que la session n'a pas été trop fructueuse, surtout si on tient plus au ..

D'après ce qui précède, chacun peut se dire où en sont les affaires du pays.

Le code civil qui était la grande question du jour, après avoir subi quelques légers amendements est de-

venu la loi civile du Bas-Canada.

Maintenant faisons une courte descente dans le golfe St. Laurent. Là, ce qui frappe au premier abord c'est le grand nombre d'hommes (6,000) employés à la spêche de la morue. La première question que les visiteurs s'empressent d'adresser aux premiers pêcheurs qu'ils rencontrent est invariablement celle-ci : " Comment va la pêche, cette année?" Eh bien, cette année, pourraient-ils tous répondre, la pêche fera peu de fortunes; car si on excepte quelques rares localités, telles que Percé, la Pointe St. Pierre, partont ailleurs la morue et les petits poissons qui servent d'appâts semblent avoir pris la fuite vers d'autres rives. Des nouvelles du Labrador et du détroit de Belle-Isle, nous portent à croire que la morue a émigré en masse de ce côté; car là elle se trouve en grande abondance.

Cette disette de pêche aura pent-être un excellent effet sur les habitants de ces rives éloignées, elle les détournera d'une industrie qui fait la fortune de quelques particuliers, mais qui laisse le grand nombre dans les dettes et la misère, et les forcera en quelque sorte à se livrer à la culture de la terre, qui est générale-

ment de qualité supérieure.

Revenons dans nos parages et disons un mot des exhibitions. On a commencé dans divers comtés de la province des exhibitions ou concours agricoles qui assemblent beaucoup de monde et qui, à certains égards doivent procurer d'utiles résultats. L'exhibition provinciale a aussi lieu, actuellement, à Montréal, et iout fait espérer qu'il y aura une quantité considérable d'objets de toute espèce, et qu'on y rencontrera aussi encombrements de visiteurs.

Tout le monde l'avoue, les exhibitions ont été créées dans un but très-louable et patriotique; elles étaient destinées à produire les plus heureux résultais; et dès leurs commencements elles ont fait faire un pas immense à la cause agricole. Cependant nous croyons que les exhibitions de comté sont loin de tonjours atteindre leur but, et que ce n'est pas trop d'avancer que, dans certaines localités, les résultats sont à peu piès nuls. Maintenant pourquoi en est-il ainsi? Parce que la routine est ici comme ailleurs, pour crier à tous ses dévoués: "Arrière ces innovations, nos pères qui remplissaient leurs greniers de bon blé, savaient bien se passer de ces expositions. " En second lieu, les primes accordées presqu'exclusivement à l'amélioration du bétail, font croire aux cultivateurs que les riches seuls sont appelés à partager les faveurs des sance envers le Tout-l'uissant, par l'accomplissement sociétés, et qu'eux n'ont rien ou presque rien à y préconsciencioux de ses devoirs sociaux, dont le bien-être tendre. Nous sommes loin de partager ces préjugés, général de la communauté dépend tout autant que de | mais nous croyons que le grand-nombre, des sociétés d'agriculture accorde trop d'attention à l'améliocation